

Harcèlement scolaire : Le Département de Seine-et-Marne inaugure sa première salle de confiance

Dans le cadre de son plan départemental de lutte contre le harcèlement scolaire, le Département de Seine-et-Marne inaugure sa première salle de confiance au collège Gérard Philipe à Villeparisis. En fonctionnement depuis la rentrée scolaire, cette salle a pour objectif de libérer la parole dans un lieu neutre où les collégiens peuvent se retrouver et évoquer leurs difficultés. Face au succès de cet espace dédié aux élèves, le Département développe des salles de confiances dans d'autres collèges du territoire.

À l'origine de cette idée, des élèves du collège Gérard Philipe à Villeparisis qui remportent le prix de l'innovation éducative départementale au Hackathon de 2019. En décernant ce titre au collège Gérard Philipe, le Département s'est engagé à accompagner la concrétisation de ce projet, financièrement et en ingénierie avec le soutien du cabinet Challenkers.

Le concept de « salle de confiance » tel qu'imaginé par les collégiens est un lieu neutre où les élèves se retrouvent et évoquent leurs difficultés personnelles ou scolaires auprès d'autres élèves. Afin d'affiner le concept, le Département a mené des ateliers avec des élèves de 3^{ème} puis des chefs d'établissements et des associations impliquées dans la lutte contre le harcèlement scolaire comme Marion la main tendue afin de faire aboutir cette idée. Le Département s'est notamment appuyé sur son partenariat avec la fondation Orange qui a développé quatre escape games pour sensibiliser les collégiens au cyberharcèlement.

Depuis le mois d'octobre 2022, deux volontaires en service civique recrutés par le Département, dans le cadre de sa convention avec Unis-Cité, animent cette salle de confiance à Villeparisis en y proposant des ateliers et des échanges avec les élèves. Parmi les thèmes abordés : le harcèlement, la tolérance et la confiance en soi.

« Le harcèlement scolaire touche chaque année 700 000 jeunes en France. La prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire doivent demeurer des priorités pour les responsables publics et la communauté éducative. Le Département s'investit pleinement dans cette lutte contre le harcèlement scolaire. Le développement des salles de confiance dans les collèges seine-et-marnais constitue une brique de plan départemental, elles ont pour vocation de libérer la parole », déclare Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne.

Le Département a pour objectif de développer des salles de confiance dans tous les nouveaux collèges, dans les collèges bénéficiant d'extensions et dans les collèges existants à la demande de l'équipe de direction. Plusieurs projets sont en cours d'étude ou de mise en œuvre dans les collèges Jacques-Yves Cousteau à Bussy-Saint-Georges, Le Lizard à Noisiel, Denecourt à Bois-le-Roi, Gérard Philipe à Ozoir-la-Ferrière, Camille Corot à Chelles, auxquels s'ajoutent les nouveaux collèges. Le Département investit 60 000 € cette année dans l'aménagement des salles de confiance.